

# Sommaire

## SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2013 ..... 3

|  |   |
|--|---|
| DCM n° 01/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2012 .....  | 3 |
| DCM n° 02/13 - Travaux de voirie rue de la Gare : résultat de la consultation des entreprises (maîtrise d'œuvre, relevé topographique) ..... | 3 |
| DCM n° 03/13 - École – Collège : semaine de 4 jours ½ - plan départemental de transports des élèves .....                                    | 3 |
| DCM n° 04/13 - ALSH Accueil de Loisirs sans Hébergement : convention Commune /La Ligue de l'Enseignement FOL Moselle .....                   | 3 |
| DCM n° 05/13 - Demandes de subventions (voyage collège de Vigy, organismes divers) .....   | 3 |
| DCM n° 06/13 - Personnel communal : poste d'adjoint technique, tableau des effectifs, emplois d'avenir .....                                 | 3 |
| DCM n° 07/13 - Décisions modificatives de crédit n° 05 et 06/2012 .....  | 3 |
| Loréat : rapport de l'étude bathymétrique de la lagune primaire de Sanry-lès-Vigy.....   | 4 |
| DCM n° 08/13 - Accès station d'épuration et relais étape équestre "Les Prés Secs" à Méchy : projet de convention .....                       | 4 |
| DCM n° 09/13 - Urbanisme : examen demandes de permis en cours, exercice du droit de préemption urbain .....                                  | 4 |
| DCM n° 10/13 - Divers.....   | 4 |

## SÉANCE DU 02 AVRIL 2013 ..... 4

|  |   |
|--|---|
| DCM n° 11/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 04 février 2013.....  | 4 |
| DCM n° 12/13 - École communale : application des nouveaux rythmes scolaires – accueil périscolaire .....   | 4 |
| DCM n° 13/13 – Budget Général et budget annexe "Assainissement": Approbation des comptes administratifs et de gestion 2012 - Affectation des résultats 2012 – Vote du budget 2013..... | 5 |
| DCM n° 14/13 - Acquisition de matériel et mobiliers (informatique, périscolaire).....  | 5 |
| DCM n° 15/13 - Numérisation des actes d'état civil .....   | 5 |
| DCM n° 16/13 - Bois communaux : programme de travaux .....   | 5 |
| DCM n° 17/13 - Révision des taxes et redevances communales .....   | 5 |
| DCM n° 18/13 – Participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.) .....  | 6 |
| DCM n° 19/13 - Travaux de voirie rue de la Gare : approbation de l'avant-projet détaillé et convention avec le Département de la Moselle pour les aménagements sécuritaires .....      | 6 |
| DCM n° 20/13 - Demandes de subventions (sortie scolaire, associations caritatives, etc. ...) .....   | 6 |
| DCM n° 21/13 - Adhésion à l'association "Moselle Agence Technique" .....   | 6 |
| DCM n° 22/13 - Composition du conseil communautaire de la C.C. du Haut Chemin .....  | 6 |
| DCM n° 23/13 - Urbanisme : D.P.U. (droit de préemption urbain) délégation au maire.....  | 6 |
| Divers : .....   | 7 |

## SÉANCE DU 17 JUIN 2013 ..... 7

|   |   |
|---|---|
| DCM n° 24/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 02 avril 2013 .....                                | 7 |
| DCM n° 25/13 - Travaux de requalification de la rue de la Gare .....  | 7 |
| DCM n° 26/13 - Cimetière communal : choix du columbarium .....  | 7 |
| DCM n° 27/13 - École communale : application des nouveaux rythmes scolaires, prochaine rentrée scolaire ..... | 7 |
| DCM n° 28/13 - Demandes de subventions (associations caritatives, etc. ...) .....                             | 8 |
| DCM n° 29/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain (DPU).....                                  | 8 |
| DCM n° 30/13 - Décision modificatives de crédits n° 1 et 2/2013.....  | 8 |
| DCM n° 31/13 - Divers.....  | 8 |

## SÉANCE DU 26 AOÛT 2013..... 9

|  |    |
|--|----|
| DCM n° 32/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2013 .....                                      | 9  |
| DCM n° 33/13 - Travaux de requalification de la rue de la Gare : convention avec le Département de la Moselle..... | 9  |
| DCM n° 34/13 - Bois communaux : programme de travaux 2014.....   | 9  |
| DCM n° 35/13 - U.R.M. : redevance d'occupation du domaine public – RODP .....                                      | 9  |
| DCM n° 36/13 - Sivu des Bassins Versants : amortissement des subventions .....                                     | 9  |
| DCM n° 37/13 - Communauté de Communes du Haut Chemin : modification des statuts de la CCHC .....                   | 9  |
| DCM n° 38/13 - Rentrée scolaire et accueil périscolaire .....  | 9  |
| DCM n° 39/13 - Foyer rural de Sanry-Méchy : prise en charge apéritif du Feu de la Saint Jean .....                 | 10 |
| DCM n° 40/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours.....             | 10 |
| DCM n° 41/13 - Divers.....   | 11 |

## SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2013..... 11

|  |    |
|--|----|
| DCM n° 42/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 août 2013 .....  | 11 |
| DCM n° 43 et 44/2013 - Personnel communal : réaménagement des horaires suite à la réforme des rythmes scolaires (ATSEM et animatrice ALSH) - Tableau des effectifs ..... | 11 |
| DCM n° 45/13 – Personnel communal : candidature spontanée – emploi d'avenir .....  | 11 |
| DCM n° 46/13 - ALSH : convention La Ligue de l'Enseignement – FOL Moselle.....   | 11 |

|  |    |
|--|----|
| DCM n° 47/13 - École élémentaire : financement classe de neige de janvier 2014.....                    | 11 |
| DCM n° 48/13 - Centre d'activités économiques : locaux commerciaux.....                                | 11 |
| DCM n° 49/13 - Subventions aux associations locales et caritatives.....                                | 11 |
| Règlement cimetière communal : columbarium, jardin du souvenir (modifications) – non délibéré .....    | 12 |
| DCM n° 50/13 - Régie de recettes : création, nomination et indemnité du régisseur titulaire .....      | 12 |
| DCM n° 51/13 - Matériels atelier communal : lame à neige, .....  | 12 |
| DCM n° 52/13 - Décisions modificatives de crédits n° 03/2013 .....                                     | 12 |
| Décisions en ce qui concerne la fiscalité directe locale – non délibéré.....                           | 12 |
| DCM n° 53/13 – Bois communaux : coupes et travaux forestiers – exercice 2014 .....                     | 12 |
| DCM n° 54/13 - Crédit Agricole de Lorraine : renouvellement ligne de trésorerie .....                  | 12 |
| DCM n° 55/13 - Manifestions locales : concours de pêche, repas des aînés 2014 .....                    | 12 |
| DCM n° 56/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours..... | 12 |
| Divers - Comptes-Rendus - Informations - Calendrier .....  | 12 |

### **SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2013 .....**

|  |    |
|--|----|
| DCM n° 58/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 07 octobre 2013 .....   | 12 |
| DCM n° 59/13 - Requalification de la rue de la Gare : avenant au marché de travaux .....   | 13 |
| DCM n° 60/13 - Modification de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Haut Chemin (C.C.H.C.) .....                                      | 13 |
| DCM n° 61/13 - Mise à disposition de la Communauté de Communes du Haut Chemin des biens nécessaires à l'exercice de la compétence "assainissement" ..... | 13 |
| DCM n° 62/13 - Bois communaux – coupes de bois d'œuvre : examen offres pour le débardage .....   | 13 |
| DCM n° 63/13 - Cimetière communal : modification du règlement, fixation tarifs columbarium .....   | 13 |
| DCM n° 64/13 - Personnel communal : attribution de l'indemnité d'exercice de mission des Préfectures (IEMP).....   | 13 |
| DCM n° 65/13 - Décision modificative de crédits n° 04/2013 .....   | 13 |
| DIVERS : 13  |    |
| DCM n° 66/13 - Débat sur le projet de la loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové), dite "loi Duflot" .....                                  | 13 |
| DCM n° 67/13 - Inauguration travaux de la rue de la Gare .....   | 14 |
| DCM n° 69/13 - Étang communal : alevinage de printemps .....   | 14 |

**SÉANCE DU 04 FÉVRIER 2013****DCM n° 01/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 novembre 2012**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 26 novembre 2012, sans remarque ou observation.

**DCM n° 02/13 - Travaux de voirie rue de la Gare : résultat de la consultation des entreprises (maîtrise d'œuvre, relevé topographique)**

Le Conseil Municipal, vu le résultat de la consultation des entreprises en date du 16 janvier 2013 et les offres reçues, a retenu à l'unanimité les propositions de L.G.A. CONCEPT d'Auboué (54) en ce qui concerne le marché de Maîtrise d'œuvre de l'opération pour un montant de 8.342,10 Euros hors taxes et de G.D. TOPO de Méchy (57) en ce qui concerne la réalisation du relevé topographique pour un montant de 500,00 Euros ttc. Pouvoir a été donné au Maire pour signer les actes d'engagement et tous documents relatifs à ces décisions.

**DCM n° 03/13 - École – Collège : semaine de 4 jours ½ - plan départemental de transports des élèves**Écoles maternelles et élémentaires : organisation du temps scolaire

Une discussion a été engagée au sein du Conseil suite à la lecture du décret n° 2013-77 du 24.01.2013 portant sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. La réforme des rythmes scolaires entre en vigueur au début de la rentrée de l'année scolaire 2013-2014. Le décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées afin d'alléger la journée d'enseignement. Les communes peuvent, jusqu'au 31 mars 2013 demander au directeur académique des services de l'éducation nationale le report de la réforme à la rentrée de l'année scolaire 2014-2015 (ce que souhaiteraient apparemment nos enseignants). Il semble toutefois peu probable qu'une dérogation puisse nous être accordée, sauf à présenter de solides arguments !

Conseil Général de la Moselle : Plan départemental de transport des élèves – année scolaire 2013/2014

Le Conseil Municipal a réaffirmé son attachement à ses écoles maternelle et élémentaire communales. Il n'envisage pas d'adhérer à un Regroupement Pédagogique Intercommunal (R.P.I.) de type concentré ou éclaté et demande que soit maintenu le niveau actuel de service de ramassage scolaire.

**DCM n° 04/13 - ALSH Accueil de Loisirs sans Hébergement : convention Commune /La Ligue de l'Enseignement FOL Moselle**

Le Conseil a voté le renouvellement de l'adhésion à la convention de partenariat signée avec La Ligue de l'Enseignement – FOL de Moselle pour l'année 2013 au tarif de 146,00 Euros (p.m. 143,00 € payé en 2012).

A.L.S.H. – Fréquentation 2012

Lecture et commentaires sur la situation à la clôture de l'année 2012 :

| <b>En 10 ans :</b>                        | <b>2002</b> |   | <b>2012</b>     | soit une augmentation de |
|---|-------------|---|-----------------|--------------------------|
| le nombre de repas consommés est passé de | 818         | à | <b>1672</b>     | 104.40 %                 |
| la moyenne de repas/jour est passé de     | 6.39        | à | <b>12.67</b>    | 98.28 %                  |
| la participation des familles de          | 7 037 €     | à | <b>15 115 €</b> | 114.79 %                 |
| le coût du repas est passé de             | 5.30 €      | à | <b>5.60 €</b>   | 5.66 %                   |

**DCM n° 05/13 - Demandes de subventions (voyage collège de Vigy, organismes divers)**

Collège "Charles Péguy" de Vigy : demande de subvention pour un voyage en Allemagne – demande du 26 novembre 2012 (reçue le 10 décembre) – coût 204 € par famille – 10 élèves de Sanry-Méchy concernés : le Conseil a voté à la majorité (5 abstentions et 4 voix contre) le versement d'une participation de 50,00 Euros par élève, soit un total de 500 Euros pour les dix élèves de notre commune.

**DCM n° 06/13 - Personnel communal : poste d'adjoint technique, tableau des effectifs, emplois d'avenir**

Le Conseil a décidé à l'unanimité de supprimer le poste d'adjoint technique dont la durée est de 17h hebdomadaires (il s'agit du poste d'agent d'entretien tenu par Marie-Pierre LENOIR qui est passé de 17 à 23 heures/semaine à/c/ du 1er décembre 2012 - DCM n° 44.2 du 29.10.12). Le Conseil a approuvé le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la collectivité à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Le maire a rendu compte de la journée d'information tenue le 22.01.2013 à Pôle Emploi de Metz Taison. L'éventualité de recruter un agent sous contrat "Emploi d'Avenir" à plein ou temps partiel a ouvert un large débat. Aucune décision n'a été prise dans l'immédiat.

**DCM n° 07/13 - Décisions modificatives de crédit n° 05 et 06/2012**

Conformément aux dispositions légales, le Maire a rendu compte au Conseil des décisions modificatives de crédits n° 05 et 06/2012 du 14.12.2012. Le Conseil n'a formulé aucune observation particulière sur ces décisions.

**Loréat : rapport de l'étude bathymétrique de la lagune primaire de Sanry-lès-Vigy**

Il a été rendu compte des conclusions de l'étude bathymétrique réalisée le 28 novembre 2012 par la Société Loréat : " ...\_il sera probablement nécessaire de prévoir dans les 5 ans à venir la vidange de la surprofondeur, ainsi que de la zone à proximité immédiate de la sortie du bassin primaire ... "

**DCM n° 08/13 - Accès station d'épuration et relais étape équestre "Les Prés Secs" à Méchy : projet de convention**

Le Conseil a donné son accord à l'établissement d'une convention d'occupation d'une partie du terrain communal où est installée la station d'épuration de Méchy au bénéfice de l'EARL des Prés Secs pour faciliter l'accès aux bâtiments agricoles et du relais étape équestre avec hébergement et le stationnement.

**DCM n° 09/13 - Urbanisme : examen demandes de permis en cours, exercice du droit de préemption urbain**

Le Maire a rendu compte au Conseil des demandes de permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction, ainsi que des décisions prises en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain.

**DCM n° 10/13 - Divers**

Le Conseil a donné son accord pour l'acquisition de barrières amovibles, de deux bacs à fleurs en béton, pour sécuriser les accès à l'école et au foyer communal, d'un rack à vélos à installer sous le préau, ainsi qu'une barrière tournante pour la voie d'accès à la station d'épuration. Acquisition de décors lumineux de fin d'année : le Conseil, dans sa majorité, a décidé de ne pas investir dans ce domaine : trop coûteux et contraire à sa décision de réduire les dépenses d'éclairage public.

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 35.

**SÉANCE DU 02 AVRIL 2013****DCM n° 11/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 04 février 2013**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 4 février 2013, sans remarque ou observation.

**DCM n° 12/13 - École communale : application des nouveaux rythmes scolaires – accueil périscolaire**École communale : application des nouveaux rythmes scolaires

Le Conseil, vu le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires, vu les comptes-rendus des réunions des 19 février 2013 (enseignants, A.L.S.H., mairie), 22 mars 2013 (conseil d'école) et 26 mars 2013 (comité de pilotage A.L.S.H.), considérant :

- ▶ Que notre commune dispose des infrastructures (scolaires, périscolaires, cantine, ...) suffisantes et proches les unes des autres et ne nécessitant pas le recours à un mode de transport collectif,
- ▶ Que l'amplitude de la journée (temps scolaire + accueil périscolaire) soit de 7 h à 18 h 30 n'a pas à être remise en cause et totalise sur une semaine complète : 24 heures de classe et 32,5 heures périscolaires (y compris la pause méridienne),
- ▶ Que notre commune dispose du personnel d'encadrement et d'animation suffisant (directrice, animatrices, ATSEM) et que toutes les conditions requises pour une application de la réforme dès la rentrée scolaire 2013-2014 sont réunies,

Après discussion et en avoir délibéré, à l'unanimité, n'a pas souhaité demander au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale le report de la réforme à l'année scolaire 2014-2015 et a retenu le principe de l'organisation des rythmes scolaires et périscolaires selon le tableau ci-après :

|                 | 5.50  | 6.00  | 7 h  | 8 h 15   | 11 h 45 | 13 h 15 | 15 h 15 | 18 h 30 |  |
|-----------------|-------|-------|------|--|---------|---------|---------|---------|--|
| <b>LUNDI</b>    | 5.50  | 6.00  | 1.25 | 3.50   | 1.50    | 2.00    | 3.25    |         |  |
|                 | 11.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
| <b>MARDI</b>    | 5.50  | 6.00  | 1.25 | 3.50   | 1.50    | 2.00    | 3.25    |         |  |
|                 | 11.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
| <b>MERCREDI</b> | 2.00  | 9.50  | 1.25 | 2.00   | 8.25    |         |         |         |  |
|                 | 11.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
| <b>JEUDI</b>    | 5.50  | 6.00  | 1.25 | 3.50   | 1.50    | 2.00    | 3.25    |         |  |
|                 | 11.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
| <b>VENDREDI</b> | 5.50  | 6.00  | 1.25 | 3.50   | 1.50    | 2.00    | 3.25    |         |  |
|                 | 11.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
| <b>Totaux</b>   | 24.00 | 33.50 |      |  |         |         |         |         |  |
|                 | 57.50 |       |      |  |         |         |         |         |  |
|                 |       |       |      | ▲  |         |         |         |         |  |
|                 |       |       |      | pause méridienne réduite au minimum, soit 1 h 30 |         |         |         |         |  |
|                 |       |       |      | le mercredi, 2 h - sortie à 10 h 15              |         |         |         |         |  |
|                 |       |       |      | ▼  |         |         |         |         |  |
|                 |       |       |      | ▶▶▶ le mercredi pourrait être de                 | 9 h 45  | à       | 11 h 45 |         |  |
|                 |       |       |      |  | 2.00    |         |         |         |  |

Les plages horaires ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées en fonction des textes réglementaires à paraître, de l'organisation du temps scolaires (temps consacré au soutien scolaire notamment) et des prévisions d'animation du temps périscolaire. Le conseil municipal précisera, lors d'une prochaine séance, les choix définitifs retenus pour permettre une information des familles au plus à la fin du mois de juin.

#### Accueil périscolaire – cantine – centre aérés – chantier jeunes

Le Conseil, vu le compte-rendu de la réunion 26 mars 2013 du comité de pilotage de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) et considérant que les conséquences de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la nécessité d'adapter le projet éducatif et les animations proposées dans le cadre des activités de l'accueil périscolaire, a retenu les propositions du Comité de pilotage de l'A.L.S.H. en ce qui concerne

- ▶ Cantine scolaire et accueil périscolaire : accueil des enfants à partir de 3 ans à la cantine et à partir de 4 ans au périscolaire. Nouvelles plages de tarification de la participation demandée aux familles, à définir pour une mise en place à la rentrée scolaire 2013-2014. Appel à un animateur supplémentaire (professionnel intervenant à raison de 2 x 1 heure par semaine.
- ▶ Centres aérés et "chantier jeunes" : suppression du chantier jeunes cette année et remplacement par un centre aéré d'une semaine du 8 au 12 juillet et un centre aéré supplémentaire du 28 au 31 octobre 2013.

#### **DCM n° 13/13 – Budget Général et budget annexe "Assainissement": Approbation des comptes administratifs et de gestion 2012 - Affectation des résultats 2012 – Vote du budget 2013**

Le Compte Administratif du Budget Général présentant un excédent de fonctionnement de 85.247,80 €uros à la clôture de l'exercice 2012 a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2012 en investissement Le Compte Administratif 2012 du Budget Annexe "Assainissement" présentant un déficit de fonctionnement de 10.452,91 €uros a été approuvé à l'unanimité. Le Conseil a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2012 en report de fonctionnement. Les comptes de gestion correspondants établis par le comptable municipal – trésorier de Vigy ont été approuvés à l'unanimité.

#### Vote des taxes directes locales pour 2013

Le Conseil a décidé à l'unanimité de ne pas modifier les taux des taxes directes locales pour 2013, qui demeurent, depuis 2011 à taxe d'habitation : 18,62, taxe foncière sur les propriétés bâties : 11,36 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,20 %, C.F.E. : 19,41 %

#### Vote des Budgets 2013

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité les BUDGETS PRIMITIFS pour 2013 dont la balance s'établit comme suit :

##### Budget Général :

DÉPENSES et RECETTES de FONCTIONNEMENT équilibrées à : ..... **403.221,00 €uros**  
 DÉPENSES et RECETTES d'INVESTISSEMENT équilibrées à : ..... **917.218,78 €uros**

##### Budget Annexe "Assainissement" :

DÉPENSES et RECETTES de FONCTIONNEMENT équilibrées à : ..... **24.669,00 €uros**  
 DÉPENSES et RECETTES d'INVESTISSEMENT équilibrées à : ..... **37.593,16 €uros**

#### **DCM n° 14/13 - Acquisition de matériel et mobiliers (informatique, périscolaire)**

Le Conseil a décidé l'acquisition de divers matériels et mobiliers (école, périscolaire) : barrières, jardinières, rack à vélos pour 2.560,00 €, tables pour la salle informatique-bibliothèque, chariot pour tables, étagère pour 4.489,23 € ht, aspirateur, laveuse, chariot à débarrasser TV, lecteur DVD pour 2.055,96 € ht, matériels informatique pour 720,50 € ht, banquette, poufs pour 1.192,00 € ht.

#### **DCM n° 15/13 - Numérisation des actes d'état civil**

Le Conseil a accepté à l'unanimité la proposition de la société JVS Mairistem de Saint Martin du Pré (51) en date du 18 mars 2013 pour la numérisation de 800 actes d'état civil pour un montant de 776,00 € ht.

#### **DCM n° 16/13 - Bois communaux : programme de travaux**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme de travaux sylvicoles présenté par l'O.N.F. pour un montant total estimé à 13.800,00 € ht.

#### **DCM n° 17/13 - Révision des taxes et redevances communales**

Le Conseil a décidé de modifier les tarifs de location du foyer communal à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013 selon le barème suivant :

|   |              |                |             | tarifs à compter du 1er mai 2013 |                         |
|---|--------------|----------------|-------------|----------------------------------|-------------------------|
| LOCATION FOYER COMMUNAL                       |              |                |             | Habitants & associations locales | Extérieurs à la commune |
| Prix de location demandé à la remise des clés | Grande salle | 1/2 journée    | 10 H - 18 H | 60,00 €                          | 150,00 €                |
|   |              | 1 journée      | 12 H - 12 H | 120,00 €                         | 260,00 €                |
|   |              | 1 journée 1/2  | 12 H - 20 H | 160,00 €                         | 360,00 €                |
|   |              | 1 journée 1/2  | 08 H - 12 H | 160,00 €                         | 360,00 €                |
|   |              | 2 journées     | 12 H - 12 H | 200,00 €                         | 430,00 €                |
|   |              | 2 journées 1/2 | 12 H - 20 H | 240,00 €                         | 500,00 €                |
|   |              | 3 journées     | 12 H - 12 H | 270,00 €                         | 580,00 €                |
| Mise à disposition de vaisselle (24 couverts) |              |                |             | 18,00 €                          | 35,00 €                 |
| Caution (à la réservation)                    |              |                |             | 260,00 €                         | 580,00 €                |

#### Redevance d'assainissement communal

Le Conseil a fixé à l'unanimité la redevance d'assainissement communal à 0,77 Euros le m3 à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2013.

#### **DCM n° 18/13 – Participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.)**

Le Conseil a décidé d'instaurer la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) en remplacement de la participation pour raccordement à l'égout (PER) supprimée par la loi du 14 mars 2012 et en a fixé le montant à 3.000 Euros (montant unique et forfaitaire) à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013. Cette participation pour le financement de l'assainissement collectif sera exigible à la date du raccordement de l'immeuble, dès lors que ces travaux d'extension ou d'aménagement génèrent des eaux usées supplémentaires.

#### **DCM n° 19/13 - Travaux de voirie rue de la Gare : approbation de l'avant-projet détaillé et convention avec le Département de la Moselle pour les aménagements sécuritaires**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'avant-projet détaillé (A.P.D.) ainsi que les pièces annexées. Un exemplaire des plans du projet de requalification de la rue de la Gare sera affiché prochainement en mairie pour permettre aux riverains et habitants de le consulter. Une information sera faite auprès des habitants à cet effet, dans le bulletin municipal et par affichage. Un registre sera mis à leur disposition en mairie dans le but de recueillir leurs remarques et observations sur ce projet.

Le Conseil a validé les aménagements sécuritaires proposés et demandé au Département de la Moselle l'établissement d'une convention d'occupation du domaine public départemental relatif aux éléments techniques du projet d'aménagements sécuritaires sur la route départementale 67A dans la traverse du village de Sanry-lès-Vigy

#### **DCM n° 20/13 - Demandes de subventions (sortie scolaire, associations caritatives, etc. ...)**

Après examen des demandes parvenues en mairie, le Conseil a décidé à l'unanimité, le versement des subventions et participations financières suivantes :

- École maternelle : prise en charge des frais de transport des élèves lors sortie du 28 mai 2013 à Hannonville s/les Côtes (55)
- ASSE : commande de fleurs pour espaces verts (au profit de l'école communale) pour un montant de 150,10 Euros ttc
- Prévention Routière Moselle : subvention de 50 Euros
- UNC de Vigy et environs : subvention de 150 Euros
- AGIRR – FNAUT Lorraine : subvention de 150 Euros (une abstention : M. Wagner)

#### **DCM n° 21/13 - Adhésion à l'association "Moselle Agence Technique"**

Le Conseil a approuvé à la majorité (1 voix contre) l'initiative du Conseil Général de la Moselle de créer en Moselle en 2013 une Agence Technique Départementale intitulée "MOSELLE AGENCE TECHNIQUE" et mandater le maire pour y représenter la Commune de Sanry-lès-Vigy, avec voix délibérante.

#### **DCM n° 22/13 - Composition du conseil communautaire de la C.C. du Haut Chemin**

Le Conseil a déterminé la composition de l'organe délibérant de la C.C. du Haut Chemin selon les modalités suivantes :

| Strates de population              | Nombre de sièges par commune |
|------------------------------------|------------------------------|
| de 0 à 999 habitants               | 2                            |
| de 1000 habitants à 1999 habitants | 4                            |
| de 2000 habitants à 2999 habitants | 6                            |

Le nombre de délégués communautaires composant le conseil communautaire est fixé à 26, soit 4 pour Vigy et 2 pour les autres communes de la C.C.H.C.

#### **DCM n° 23/13 - Urbanisme : D.P.U. (droit de préemption urbain) délégation au maire**

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire a rendu compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain :

- Immeuble non bâti sis 10 rue des Secs Paturs à Méchy - section 21 parcelle n° 206 d'une surface de 2.446 m2 : DPU non exercé.
- Immeuble bâti sis 13 Les Ronces à Méchy - section 21 parcelle n° 193 d'une surface de 450 m2: DPU non exercé.

Étang communal (alevinage de printemps, prochain concours de pêche)

- L'étang communal a été aleviné en poissons blancs le 16 mars 2013 : 102 kg de carpes 3 étés, 53 kg de gardons 3-4 étés et 12 kg de brochets (Société Piscicole Mosellane de Faulquemont : 666,10 € ht). La date du prochain concours de pêche a été fixée au dimanche 02 juin 2013-04-03 - avec repas

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures 45.

**SÉANCE DU 17 JUIN 2013****DCM n° 24/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 02 avril 2013**

Le compte rendu de la séance du 02 avril 2013 a été approuvé à l'unanimité sans remarque ou observation.

**DCM n° 25/13 - Travaux de requalification de la rue de la Gare**Compte-rendu de la Commission d'Ouverture des Plis et d'Adjudication des Marchés

Après avoir approuvé le compte-rendu de la réunion de la commission communale d'ouverture des plis et d'adjudication des marchés du 06 juin 2013 : Résultat de la consultation :

|                                     |                 |
|-------------------------------------|-----------------|
| ▪ Entreprise J.M. Léonard (La Maxe) | 347.845,00 € ht |
| ▪ Entreprise Trabet Lorraine        | 344.289,00 € ht |
| ▪ Entreprise Jean Lefevre (Woippy)  | 319.839,70 € ht |

Le Conseil Municipal a pris acte des travaux de la commission et du rapport de vérification de l'appel d'offres établi par le maître d'œuvre.

Pouvoir au Maire pour signer le marché de travaux

Le Conseil Municipal, vu le procès-verbal de la Commission communale d'Ouverture des Plis et d'Adjudication des Marchés réunie le 06 juin 2013 (ouverture des plis), vu l'avis du maître d'œuvre chargé par la commission du 06 juin 2013 de l'examen technique des offres et son rapport de vérification de l'appel d'offres et d'analyse des offres établi le 14 juin 2013, a donné pouvoir au Maire pour signer le marché de travaux (lot unique) à l'Entreprise Jean LEFEVRE de Woippy, entreprise mieux disante retenue par la Commission pour un montant de 319.839,70 € ht soit 382.528,28 € ttc ainsi que tous documents relatifs à ce marché.

Déplacement de l'abribus de la rue de la Gare

Le Conseil a accepté à l'unanimité le devis de la Société Clear Channel France à Strasbourg pour un montant de 2.102,00 € hors taxes pour la dépose et la repose de l'abribus de la rue de la Gare dans le cadre des travaux de requalification de cette rue.

Consultation des habitants :

Le Conseil a procédé à la lecture et commentaires du cahier de consultation mis à la disposition des habitants (avec plans et dossier technique - RC/CCAP/CCTP) du 1<sup>er</sup> au 31.05.2013 sur lequel six habitants ont fait part de leurs remarques et/ou observations. Le Conseil a pris note des observations des habitants. Il sera fait ce qu'il sera possible dans la limite du budget et du marché.

Financement des investissements : emprunt de 250.000 €

Le Conseil Municipal, vu le programme de travaux prévus au budget 2013 ainsi que les prévisions de recettes correspondantes, a retenu à l'unanimité la proposition du Crédit Agricole de Lorraine en date du 30 mai 2013 en ce qui concerne la réalisation d'un emprunt destiné à financer les travaux prévus au budget 2013 selon les caractéristiques suivantes : durée : 15 ans, périodicité : trimestrielle, taux fixe : 3,92 %.

**DCM n° 26/13 - Cimetière communal : choix du columbarium**

Le Conseil Municipal, vu sa délibération n° 50/12 du 26 novembre 2012 portant sur les projets de travaux d'investissement 2013 subventionnables au titre du PACTE II Aménagement 2012-2014, a retenu la proposition de la Société GRANIMOD de Saint Avold en date du 26.11.2012 (cf. à la base de n/demande de subvention départementale) soit 11.899,86 € ht soit 14.232,23 € ttc.

La dépense correspondante, prévue au budget 2013 sera inscrite à l'article correspondant des dépenses d'investissement.

**DCM n° 27/13 - École communale : application des nouveaux rythmes scolaires, prochaine rentrée scolaire**

Le Conseil Municipal

- Vu le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et primaires,

- Vu les comptes-rendus des réunions des 19 février 2013 (enseignants, A.L.S.H., mairie), 22 mars 2013 (conseil d'école) et 26 mars 2013 (comité de pilotage A.L.S.H.),
- Vu sa délibération n° 12/13 du 02 avril 2013 relative à l'application des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013,
- Vu l'avis de Mr le Directeur Académique, directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Moselle en date du 28 mai 2013,
- Vu le résultat de la consultation des habitants (mise à disposition des habitants d'un cahier de consultation (avec dossier technique : guide pratique, dossier et coupure de presse, projet éducatif, comptes-rendus du conseil d'école et du comité de pilotage A.L.S.H., délibération du Conseil Municipal) du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2013 : 7 habitants ont fait part de leurs remarques et/ou observations). Lecture et commentaires.

Après discussion et en avoir délibéré, à l'unanimité,

- A retenu le principe de l'organisation des rythmes scolaires et périscolaires selon le tableau ci-après :

|                 |                    | 7 h  | 8 h 15                                   | 12 h | 13 h 30   | 15 h | 18 h 30 |
|-----------------|--------------------|------|--|------|---|------|---------|
| <b>LUNDI</b>    | 5.25 6.25<br>11.50 | 1.25 | 3.75                                     | 1.50 | 1.50  | 3.50 |         |
| <b>MARDI</b>    | 5.25 6.25<br>11.50 | 1.25 | 3.75                                     | 1.50 | 1.50  | 3.50 |         |
| <b>MERCREDI</b> | 3.00 8.50<br>11.50 | 1.25 | 3.00                                     | 7.25 |   |      |         |
| <b>JEUDI</b>    | 5.25 6.25<br>11.50 | 1.25 | 3.75                                     | 1.50 | 1.50  | 3.50 |         |
| <b>VENDREDI</b> | 5.25 6.25<br>11.50 | 1.25 | 3.75                                     | 1.50 | 1.50  | 3.50 |         |
| <b>Totaux</b>   | 24.00 33.50        |      | ▲<br>le mercredi, 3 h - sortie à 11 h 15 |      | ▲<br>pause méridienne réduite au minimum, soit 1 h 30 |      |         |

- Charge le Maire de transmettre cette décision à :
- Monsieur le Directeur Académique, directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Moselle,
- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale,
- Monsieur le Sous-Préfet de Metz Campagne
- Monsieur le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle

Mr l'Inspecteur de l'Éducation Nationale n'a pas souhaité revenir sur son premier avis. Les horaires appliqués dès la rentrée scolaire du 3 septembre sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 15h15 et le mercredi de 8h15 à 10h15. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se dérouleront le mercredi de 10h15 à 11h15.

#### DCM n° 28/13 - Demandes de subventions (associations caritatives, etc. ...)

Le Conseil a décidé de ne pas donner de suites favorables aux demandes des organismes ayant sollicité la commune : CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes), AFM Téléthon et RS'ICA (Relais sénior Information Coordination Animation).

#### DCM n° 29/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain (DPU)

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire a rendu compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain :

- Demande de Me J.M. SIMON, notaire à Vigy : immeuble bâti sis 15 rue de l'Église à Sanry-lès-Vigy - section 1 "village" parcelle n° 154 d'une contenance totale de 66 m<sup>2</sup> : DPU non exercé.
- Demande de Mes CAROW et JUNGER, notaires à Hagondange : immeuble bâti sis rue des Secs Patural à Méchy - section 21 parcelle n° 68 d'une contenance totale de 1.748 m<sup>2</sup> : DPU non exercé.

#### DCM n° 30/13 - Décision modificatives de crédits n° 1 et 2/2013

Le Conseil a voté diverses décisions modificatives de crédits afin de pourvoir divers articles insuffisamment dotés.

#### DCM n° 31/13 - Divers

##### Réduction Éclairage Public (opération financée dans le cadre du Pacte II)

Le Conseil a décidé, à la majorité (5 abstentions) la mise en place des horloges astronomiques dans le courant du mois d'août 2013. Il a fixé la période d'extinction complète de l'éclairage public (à Sanry-lès-Vigy et à Méchy) de 00 h 30 à 5 heures du

matin. PM : 4 conseillers favorables à une extinction de 1 h à 5 h et 4 favorables de 00 à 5 heures. Décision collégiale arrêtée de 0 h 30 à 5 heures.

Une information préalable sera faite auprès habitants (bulletin municipal, affichage, tract).

#### Fête de la Musique – 21 juin 2013 : organisation

Le Conseil a finalisé les derniers préparatifs de la 13<sup>ème</sup> fête de la musique organisée à Méchy.

#### Rentrée des classes de septembre 2013

10 inscriptions en maternelle et 1 en élémentaire .... Effectif supérieur aux prévisions initiales.

#### Nuisances à Méchy : problème des chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie au n°15 rue des Secs Patuals

Il a été évoqué le problème des nuisances occasionnées par les chiens de 2<sup>ème</sup> catégorie : aboiements incessants, inquiétudes des familles par rapport aux enfants (proximité du lotissement "Le Mai Haut"), etc... Le maire a rendu compte des actions menées en vue du règlement du problème : plusieurs visites à l'intéressée, remise des règlements et formulaires, information auprès de la gendarmerie, services préfectoraux, ... audition de plusieurs riverains, etc. ... Le maire adressera à la personne concernée une lettre recommandée avec AR et copie au propriétaire de son logement.

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures.

### SÉANCE DU 26 AOÛT 2013

#### **DCM n° 32/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 17 juin 2013**

Le compte rendu de la séance du 17 juin 2013 a été approuvé à l'unanimité, sans remarque ou observation.

#### **DCM n° 33/13 - Travaux de requalification de la rue de la Gare : convention avec le Département de la Moselle**

Le Conseil Municipal a donné pouvoir au Maire pour signer la convention avec le Conseil Général de la Moselle, relative à la requalification de la rue de la Gare à Sanry-lès-Vigy sur la route départementale n° 67A

#### **DCM n° 34/13 - Bois communaux : programme de travaux 2014**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité le programme de travaux proposé par l'O.N.F. pour l'année 2014 : Coupes à façonner – parcelles 1 – 2 et 10 : 532 m3 (184 m3 de bois d'œuvre et 349 m3 de bois d'industrie) et 351 stères de menus produits pour une recette brute estimée à 25.600 Euros. Coupes en vente sur pied – parcelle 18 : 168 stères (menus produits) pour une recette nette estimée à 469 Euros.

#### **DCM n° 35/13 - U.R.M. : redevance d'occupation du domaine public – RODP**

Le Conseil a fixé le montant de la R.O.D.P. au montant maximum que la commune peut obtenir par année suite au calcul : population de la commune revalorisée par l'indice d'ingénierie et a accepté le montant maximal pour l'année 2013, soit le somme de 193,00 Euros.

#### **DCM n° 36/13 - Sivu des Bassins Versants : amortissement des subventions**

Le Conseil a fixé à 15 ans la durée de l'amortissement des travaux réalisés par le Sivu des Bassins Versants et comptabilisés à l'article 2041511 du budget général 2013.

#### **DCM n° 37/13 - Communauté de Communes du Haut Chemin : modification des statuts de la CCHC**

Le Conseil Municipal, a approuvé à la majorité (1 voix contre et 5 abstentions) les modifications des statuts votés par la Communauté de Communes du Haut Chemin : passage à la fiscalité professionnelle unique, assainissement et petite enfance et scolarisation maternelle et primaire. Il a été précisé que la date d'effet pour le passage à la fiscalité professionnelle unique et à l'assainissement sera le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### **DCM n° 38/13 - Rentrée scolaire et accueil périscolaire**

##### Organisation de l'accueil périscolaire : activités, tarification

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les propositions du comité de pilotage de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.) du 23 août 2013 et les modalités d'organisation de l'accueil périscolaire et les tarifs proposés adaptés en fonction des nouveaux rythmes scolaires appliqués dès la rentrée scolaire du 3 septembre 2013 selon le tableau ci-après.

## A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Accueil Périscolaire

### PARTICIPATION DES FAMILLES

cf. décision comité de pilotage du 23.08.13 et délibération du Conseil Municipal du 26.08.13

| Tarifs à compter du 1 <sup>er</sup> septembre 2013 |                      |                           |                 |         |                 |
|--|----------------------|---------------------------|-----------------|---------|-----------------|
| tarifs de base (résidents)                         | Non résidents + 10 % | Résidents                 |                 |         | durée en heures |
|  |                      | quotient familial mensuel |                 |         |                 |
|  |                      | <645 €                    | de 645 à 1500 € | >1500 € |                 |
|  |                      | coefficient               |                 |         |                 |
|  |                      | 0.80                      | 0.90            | 1.00    |                 |
|  |                      | A                         | B               | C       |                 |

|   |                                  |                          |                   |  |         |         |         |        |        |         |
|---|----------------------------------|--------------------------|-------------------|--|---------|---------|---------|--------|--------|---------|
| <b>lundi<br/>mardi<br/>jeudi<br/>vendredi</b> | <b>matin</b>                     | garde + petit déjeuner   | 7 H à 8 H 15      |  | 1.53 €  | 1.68 €  | 1.22 €  | 1.38 € | 1.53 € | 1.25    |
|   | <b>midi</b>                      | garde + déjeuner         | 11 H 45 à 13 H 15 |  | 7.24 €  | 7.96 €  | 5.79 €  | 6.52 € | 7.24 € | 1.50    |
|   | <b>après-midi</b>                | garde + activités        | 15 H 15 à 16 H 30 | lundi et jeudi : activités sportives complémentaires | 1.43 €  | 1.57 €  | 1.14 €  | 1.29 € | 1.43 € | 1.25    |
|   | <b>soir</b>                      | garde, goûter, activités | 16 H 30 à 18 H 30 | activités  | 2.29 €  | 2.52 €  | 1.83 €  | 2.06 € | 2.29 € | 2.00    |
|   |                                  | anniversaire             |                   |  | 2.86 €  | 3.15 €  | 2.29 €  | 2.57 € | 2.86 € |         |
|   | <b>journée scolaire complète</b> |                          | 7 H à 18 H 30     |  | 10.61 € | 11.67 € | 8.49 €  | 9.55 € | 10.6€  | 6.00    |
| <b>mercredi</b>                               | <b>matin</b>                     | garde + petit déjeuner   | 7 H à 8 H 15      |  | 0.97 €  | 1.06 €  | 0.77 €  | 0.87 € | 0.97 € | 1.25    |
|   | <b>matin</b>                     | garde + activités        | 10 H 15 à 12 H 15 |  | 1.55 €  | 1.70 €  | 1.24 €  | 1.39 € | 1.55 € | 2.00    |
|   | <b>midi</b>                      | garde + déjeuner         | 12 H 15 à 13 H 30 |  | 5.17 €  | 5.69 €  | 4.14 €  | 4.65 € | 5.17 € | 1.25    |
|   | <b>après-midi</b>                | garde + goûter           | 13 H 30 à 18 H 30 | activités  | 4.08 €  | 4.49 €  | 3.26 €  | 3.67 € | 4.08 € | 5.00    |
|   |                                  | <b>journée complète</b>  |                   | 7 H à 8 H 15 + 10 H 15 à 18 H 30                     |         | 10.95 € | 12.05 € | 8.76 € | 9.86 € | 10.95 € |

**Réductions :**

10 % à compter du 2ème enfant

**Droit d'inscription** (versement unique annuel) comprenant : cotisations, assurances, frais administratifs, charges fixes

|        |        |        |        |        |
|--------|--------|--------|--------|--------|
| 5.10 € | 6.12 € | 5.10 € | 5.10 € | 5.10 € |
|--------|--------|--------|--------|--------|

P.M. à titre indicatif : coût des repas, petits déjeuners et goûter (ne peuvent être facturés sans garde)

|            |                |        |        |        |        |        |
|------------|----------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| matin      | petit déjeuner | 1.02 € | 1.12 € | 0.82 € | 0.92 € | 1.02 € |
| midi       | repas          | 6.73 € | 7.40 € | 5.38 € | 6.06 € | 6.73 € |
| après-midi | goûter         | 1.02 € | 1.12 € | 0.82 € | 0.92 € | 1.02 € |

| <b>Activités spécifiques proposées<br/>les lundis, mardis, jeudis et vendredis<br/>de 15 h 30 à 16 h 30 :</b> | activités       |                               | intervenant(s)                   |
|---|-----------------|-------------------------------|----------------------------------|
|   | <b>Lundi</b>    | sportives                     | Mathieu Henry, éducateur sportif |
|   | <b>Mardi</b>    | théâtre                       | Animatrices A.L.S.H., ATSEM      |
|   | <b>Jeudi</b>    | sportives                     | Mathieu Henry, éducateur sportif |
|   | <b>Vendredi</b> | diverses, anniversaires, .... | Animatrices A.L.S.H., ATSEM      |
| <b>Inscription préalable impérative au bureau d'accueil de l'A.L.S.H.</b>                                     |                 |                               |                                  |

Les plages horaires de l'accueil périscolaire ont été modifiées en fonction des heures d'école, les participations demandées aux familles également, sans augmentation. Dès la sortie des classes à 15 h 15, des activités sportives complémentaires seront proposées les lundis et jeudis, de 15 h 30 à 16 h 30, assurées par Mathieu Henry, éducateur sportif, sans majoration des tarifs (le coût de l'intervenant étant pris en charge par la mairie). Ces activités complémentaires seront organisées en deux groupes (les grands et les petits) d'une dizaine d'enfants, davantage s'il s'agit de sports collectifs. Ces activités nécessiteront une inscription préalable et pour la durée de chaque période scolaire (de vacances à vacances) et sont susceptibles d'être modifiées en fonction du nombre de participants.

A.T.S.E.M. et personnel d'animation

Il a été discuté du cas du personnel communal chargé de l'accueil périscolaire et de l'ATSEM suite à l'application des nouveaux rythmes scolaires et des centres aérés afin de répondre aux besoins d'encadrement des jeunes accueillis. Le Conseil a donné son accord de principe quant à l'augmentation du nombre d'heures de travail des personnels concernés. Les aménagements nécessaires seront définis après quelques semaines de fonctionnement – afin d'apprécier au plus juste les besoins – et soumis à l'approbation du Conseil lors d'une prochaine séance.

Choix du nom pour notre école

Depuis le 8 décembre 2012 (inauguration) aucun choix définitif n'a été fait. Lors du dernier conseil d'école, il a été décidé que les enseignants feraient une sélection de quelques noms (parmi les 60 recueillis dans les urnes) et que le conseil municipal retiendrait sa préférence. Le Conseil n'a pas retenu les noms proposés par les enseignants et a décidé le choix suivant : "C'est mon école". Décision prise à la majorité (2 abstentions).

**DCM n° 39/13 - Foyer rural de Sanry-Méchy : prise en charge apéritif du Feu de la Saint Jean**

Le Conseil a voté à l'unanimité une subvention de 100 Euros au profit de l'association locale "Foyer Rural de Sanry-Méchy" en couverture des frais engagés pour l'organisation de l'apéritif servi lors du Feu de la Saint Jean le 29 juin 2013.

**DCM n° 40/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours**Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire rend compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain : demande de Me ROESEN, notaire à Metz concernant l'immeuble bâti sis 8 rue des Cherbonis à Sanry-lès-Vigy - section 1 "village" parcelles n° 360, 361, 362 et 387 d'une contenance totale de 4 ares 78 ca – propriété de Mr Régis BONCOUR : DPU non exercé.

Permis de construire en cours

Suite à la présentation sommaire des dossiers par le Maire, le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction (voir registre d'enregistrement).

**DCM n° 41/13 - Divers**Travaux communaux :

En ce qui concerne divers travaux à entreprendre, il a été décidé : **Cimetière communal** : mise en œuvre de 15 tonnes de cailloux roulé de Moselle pour la réfection des allées. Il sera fait appel aux conseillers, aux membres du Conseil de Fabrique et à des bénévoles. **Impasse de la barrière** : profilage et décapage des bas côtés pour une future mise en place de matériaux (laitier). Le maire contactera la CUMA de Vigy pour la location de la mini pelle. Fabrice Blum est chargé des travaux.

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures 30.

**SÉANCE DU 07 OCTOBRE 2013****DCM n° 42/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 26 août 2013**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 26 août 2013, sans remarque ou observation.

**DCM n° 43 et 44/2013 - Personnel communal : réaménagement des horaires suite à la réforme des rythmes scolaires (ATSEM et animatrice ALSH) - Tableau des effectifs**

Suite à la mise en application des nouveaux rythmes scolaires à compter de septembre 2013, le Conseil Municipal a procédé à des réajustements horaires sur le poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) et celui de l'animatrice de l'accueil périscolaire afin d'assurer un encadrement suffisant pour les enfants (cantine, accueil et activités périscolaires). Le tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la collectivité a été modifié en conséquence à compter du 15 octobre 2013.

**DCM n° 45/13 – Personnel communal : candidature spontanée – emploi d'avenir**

Le Conseil a décidé, à la majorité, de ne pas donner une suite favorable à une candidature spontanée pour un emploi communal : absence de poste vacant et handicap du demandeur (impossibilité de porter des charges lourdes ou d'assumer des tâches pénibles). Par ailleurs, et compte tenu de la situation actuelle en ce qui concerne le chômage des jeunes en particulier, le Maire a proposé au Conseil d'ouvrir un débat sur l'opportunité d'engager un jeune en "contrat-avenir", estimant qu'il était du devoir des communes de faire un effort particulier pour contribuer à inverser la tendance. Après discussion le Conseil, dans sa majorité, considérant les prochaines échéances électorales, l'engagement de l'employeur sur le long terme (besoin de formation, d'un "tuteur, référent", ...), profil des candidats et la nécessité de bien cerner les tâches, a décidé de ne pas donner suite.

**DCM n° 46/13 - ALSH : convention La Ligue de l'Enseignement – FOL Moselle**

Le Conseil a voté le renouvellement de l'adhésion à la convention de partenariat signée avec La Ligue de l'Enseignement – FOL de Moselle pour l'année 2014 au tarif de 146 Euros.

**DCM n° 47/13 - École élémentaire : financement classe de neige de janvier 2014**

Le Conseil a voté à l'unanimité une participation financière au profit de l'A.S.S.E. de l'école communale de 100 € (cent euros) par élève de l'école élémentaire participant à la classe découverte à Combloux (Alpes) du 19 au 25 janvier 2014.

**DCM n° 48/13 - Centre d'activités économiques : locaux commerciaux**

Le Conseil a décidé :

1. à l'unanimité, de ne pas donner une suite favorable à la mise à disposition d'un bureau du centre d'activités économiques pour la création d'une bibliothèque gérée par le Foyer Rural de Sanry-Méchy : potentiel sur la commune non défini, projet à préciser, exigüité du local, interrogations quant à la maîtrise des coûts de fonctionnement (chauffage, électricité, ...) et d'investissement (mobilier, rayonnages, informatique, ...)
2. à l'unanimité, de donner à bail le 1<sup>er</sup> étage (locaux nus à aménager d'une superficie de 107 m<sup>2</sup>) situé au-dessus du commerce multiservices-bar-restaurant "La Maison du Berger" par avenant au bail existant. Le 1<sup>er</sup> loyer, fixé à 200 Euros par mois, interviendra dès achèvement des travaux d'aménagement qui devront être terminés dans un délai d'un an à compter du 7 octobre 2013. Les travaux à entreprendre par le locataire, gérant du commerce multiservices-bar-restaurant et à ses frais devront être réalisés dans les règles de l'art, avec l'aval de la commune et contrôlés par un organisme indépendant.
3. à la majorité (1 voix contre), de donner à bail au gérant du commerce multiservices-bar-restaurant "La Maison du Berger" le bureau n° 1 (vacant depuis la réalisation du bail de la société "Les Mots Bleus" à/c. du 1<sup>er</sup> octobre 2013) au prix de 100 € par mois.

**DCM n° 49/13 - Subventions aux associations locales et caritatives**

Le Conseil a voté à l'unanimité le versement d'une subvention de 1.300,00 Euros au profit de l'association locale Foyer Rural de Sanry-Méchy pour l'organisation de la Saint Nicolas (spectacle, goûter et friandises offerts aux enfants du villages et élèves des écoles maternelle et élémentaire communales. Il a été également décidé la prise en charge du coût de l'apéritif servi le 29 septembre 2013 au foyer communal et organisé par le Conseil de Fabrique de la Paroisse aux bénéfices des œuvres de l'église,

**Règlement cimetière communal : columbarium, jardin du souvenir (modifications) – non délibéré**

Le Conseil a décidé de reporter ce point à la prochaine séance, en attente d'une petite consultation des communes voisines en ce qui concerne la fixation des tarifs du columbarium et jardin du souvenir.

**DCM n° 50/13 - Régie de recettes : création, nomination et indemnité du régisseur titulaire**

Le Conseil a décidé à l'unanimité, l'institution d'une régie des recettes pour le recouvrement des droits de pêche, de la location du foyer municipal, et des photocopies ainsi que le régime indemnitaire global des régisseurs de recettes, d'avances et de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux selon la législation en vigueur. Madame Florence MATHIEU, secrétaire de mairie a été nommée régisseur titulaire et Madame Lydie SCHMITT, régisseur suppléant,

**DCM n° 51/13 - Matériels atelier communal : lame à neige, ...**

Le Conseil a décidé à la majorité (1 voix contre) de ne pas faire l'acquisition d'une lame à neige et d'un épandeur à sel et à l'unanimité l'acquisition de miroirs d'agglomération à mettre en place à la sortie du lotissement Les Ronces sur RD 67 D à Méchy, et à la sortie de l'impasse de la Barrière à Sanry-lès-Vigy.

**DCM n° 52/13 - Décisions modificatives de crédits n° 03/2013**

Conformément aux dispositions légales, le Conseil a voté une décision modificative de crédits pour réajuster les crédits ouverts pour la réalisation des travaux de voiries rue de la Gare.

**Décisions en ce qui concerne la fiscalité directe locale – non délibéré**

Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne des modifications éventuelles de la fiscalité locale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 (taxes d'habitation, foncières sur propriétés bâties ou non bâties).

**DCM n° 53/13 – Bois communaux : coupes et travaux forestiers – exercice 2014**

Le Conseil s'est prononcé en ce qui concerne la destination des coupes de bois en forêt communale pour l'exercice 2014 :

1. Vente aux professionnels : ventes de produits façonnés : bois d'œuvre (par celles 1, 2 et 10) - bois d'industrie (parcelles 1 et 2)
2. Vente aux particuliers : cession de menus produits – bois de feu (parcelles 1, 2, 10 et 18)

Le prix du stère à façonner est fixé à 6 (six) Euros pour le chêne, le hêtre et autres feuillus. Inscription en mairie jusqu'au 30 novembre 2013.

**DCM n° 54/13 - Crédit Agricole de Lorraine : renouvellement ligne de trésorerie**

Le Conseil a voté à l'unanimité le renouvellement de la ligne de trésorerie de 250.000 Euros souscrite auprès du Crédit Agricole de Lorraine à compter du 5 novembre 2013

**DCM n° 55/13 - Manifestions locales : concours de pêche, repas des aînés 2014**

Le Conseil a décidé à l'unanimité :

- d'organiser un concours de pêche à la truite dans les conditions habituelles le **dimanche 27 octobre 2013**. Une petite restauration de comptoir sera organisée.
- Décide d'organiser le traditionnel repas des aînés le **dimanche 19 janvier 2014** dans les conditions habituelles.

**DCM n° 56/13 - Urbanisme : exercice du droit de préemption urbain – permis de construire en cours**

Conformément aux dispositions de la délibération n° 44/10 du 30 août 2010, le Maire a rendu compte au Conseil de la délégation reçue en ce qui concerne l'exercice du droit de préemption urbain : nouvelle demande de Me ROESEN, notaire à Metz en date du 30 septembre 2013 immeuble bâti sis 8 rue des Cherbonis à Sanry-lès-Vigy - section 1 "village" parcelles n° 360, 361, 362 et 387 d'une contenance totale de 4 ares 78 ca : DPU non exercé.

Suite à la présentation sommaire des dossiers par le Maire, le Conseil n'a émis aucune objection ou remarque aux permis de construire et déclarations préalables en cours d'instruction (voir registre d'enregistrement).

**Divers - Comptes-Rendus - Informations - Calendrier****Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit à/c de ce jour**

- Conformément à la décision du Conseil Municipal, l'U.E.M. a procédé à la mise en place des 6 horloges astronomiques à compter de ce jour. Extinction de 0 h 30 à 5 heures.

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures 42.

**SÉANCE DU 02 DÉCEMBRE 2013****DCM n° 58/13 - Approbation du compte-rendu de la séance du 07 octobre 2013**

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance du 7 octobre 2013, après modification.

**DCM n° 59/13 - Requalification de la rue de la Gare : avenant au marché de travaux**Avenant n° 1 au marché de travaux :

Le Conseil a accepté à l'unanimité un avenant au marché de travaux portant sur la fourniture et pose de pavés béton à la place de la fourniture et mise en œuvre d'enrobé rouge sur les entrées charretières, sans incidence sur le montant final du marché.

Réfection du revêtement de la chaussée de la RD 67 A

Par lettre en date du 7 novembre, M. Patrick Weiten, président du Conseil Général de la Moselle, a répondu favorablement à notre demande du 24 septembre 2013 : le revêtement de la chaussée de la RD 67 A en traverse de Sanry-lès-Vigy suite aux travaux de requalification de la rue de la Gare sera réalisé en 2014 dans le cadre de la programmation annuelle .

**DCM n° 60/13 - Modification de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Haut Chemin (C.C.H.C.)**

Le Conseil a approuvé à l'unanimité la modification de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Haut Chemin portant essentiellement la compétence assainissement.

**DCM n° 61/13 - Mise à disposition de la Communauté de Communes du Haut Chemin des biens nécessaires à l'exercice de la compétence "assainissement"**

Le Conseil, à la majorité (1 voix contre) a autorisé le maire à signer avec le président de la Communauté de Communes du Haut Chemin, les procès-verbaux de mise à disposition des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « Assainissement ».

**DCM n° 62/13 - Bois communaux – coupes de bois d'œuvre : examen offres pour le débardage**Coupes de bois d'œuvre : examen offres pour le débardage

Le Conseil, vu le résultat de la consultation des entreprises, a retenu à l'unanimité la proposition de la Sàrl LE CHÊNE D'OR de Sanry-lès-Vigy pour un montant de 6.607,00 € hors taxes, soit 7.069,49 €uros TTC.

Bois de chauffage – inscriptions – définitions des lots

Il a été rendu compte de l'état des inscriptions à ce jour : 14 inscrits dont deux "extérieurs à la commune". Les lots seront définis prochainement.

**DCM n° 63/13 - Cimetière communal : modification du règlement, fixation tarifs columbarium**Cimetière communal : modification du règlement, fixation tarifs columbarium

Le Conseil a décidé à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs des concessions :

- ▶ Tarif achat d'une case (2 urnes) ou une cavurne enterrée ..... 790 €
- ▶ Concession : 20 ans ..... 40 €
- ▶ Concession : 50 ans ..... 80 €
- ▶ Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : ..... gratuit

Le Maire a été chargé de modifier le règlement du cimetière communal en ce qui concerne les dispositions particulières du columbarium et du jardin du souvenir.

**DCM n° 64/13 - Personnel communal : attribution de l'indemnité d'exercice de mission des Préfectures (IEMP)**

Le Conseil a voté l'attribution de l'indemnité d'exercice de mission des préfectures à l'ensemble des agents susceptibles d'y avoir droit. Il a été décidé d'inscrire dans la limite de 4.500 € les crédits nécessaires au versement de ces indemnités au budget de l'exercice 2013. Décision prise à la majorité (4 voix contre et 3 abstentions).

**DCM n° 65/13 - Décision modificative de crédits n° 04/2013**

Conformément aux dispositions légales, le Conseil a voté une décision modificative de crédits pour réajuster les crédits insuffisamment pourvus (intérêts et charges d'emprunt)

**DIVERS :****DCM n° 66/13 - Débat sur le projet de la loi ALUR (accès au logement et à un urbanisme rénové), dite "loi Duflot"**

Le Conseil Municipal, considérant qu'il est primordial pour nos communes de conserver leurs prérogatives en matière d'urbanisme, a voté à l'unanimité une motion s'opposant fermement au transfert de la compétence "réalisation des plans locaux d'urbanisme" aux communautés de communes. Le Conseil Municipal demande la suppression de l'article 63 du projet de loi pour l'Accès au logement et à un urbanisme rénové (A.L.U.R.), apporte son soutien aux actions engagées localement pour défendre cette position et demande aux sénateurs et députés qu'ils défendent cette demande auprès de l'Association des Maires Ruraux de France

Projet de délibération proposé par le Président du Conseil Général de la Moselle relatif au projet de modification des limites des cantons du département de la Moselle

Après discussion, l'ensemble des membres du Conseil Municipal n'a pas souhaité prendre de délibération sur ce sujet.

**DCM n° 67/13 - Inauguration travaux de la rue de la Gare**

Les travaux réalisés avec le concours financier du Conseil Général de la Moselle dans le cadre du contrat " Pacte II Aménagement 2012-2014 " à savoir : requalification de la rue de la Gare et aménagements sécuritaires, réfection du mur du cimetière et construction d'un columbarium, réduction/extinction de l'éclairage public feront l'objet d'une réception officielle en présence du Conseiller Général du canton de Vigy.

**DCM n° 69/13 - Étang communal : alevinage de printemps**

Le Conseil a donné son accord pour un alevinage de printemps en poissons blancs dans les conditions habituelles

Foyer Rural de Sanry-Méchy : projet bibliothèque

Le Conseil a donné son accord pour l'installation d'une bibliothèque au foyer communal dans une partie des locaux sportifs inoccupés actuellement à titre de démarrage du projet.

Municipales 2014

Une liste a été ouverte en mairie pour l'inscription de candidats souhaitant faire partie d'une liste aux prochaines municipales. Avis à faire passer aux candidat(e)s têtes de listes !

---

Après présentation des comptes-rendus de réunions et manifestations, informations diverses et calendrier, plus personne ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 heures 55.